

**DECISION N°173-2024 –  
AVENANT 1 AU BAIL PRECAIRE ET DEROGATOIRE DE L'ATELIER  
PONT ROCHAND ZA PONT ROCHAND A PANISSIERES AU  
BENEFICE DE LA SOCIETE SOLUTIONS TEXTILES POUR  
PROFESSIONNELS**

**Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

**Vu** la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur Le Président,

**Vu** la décision n°21-2023 du Président de la CC Forez-Est en date du 1<sup>er</sup> février 2023 approuvant la mise en location de l'Atelier Pont Rochand à la société Solutions Textiles pour Professionnels sise 510 route de Montchal, 42360 à Panissières,

**Vu** le projet d'avenant numéro 1 au bail précaire et dérogatoire tel rapporté en annexe,

**Considérant** la demande de la société Solutions Textiles pour Professionnels sise 510 route de Montchal, 42360 à Panissières quant à la réduction du montant du loyer contre la prise en charge de l'ensemble des vérifications périodique du bâtiment susmentionné,

**DECIDE**

**ARTICLE 1**

De modifier le loyer pour un montant HT mensuel de 2 900 € HT à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 contre la prise en charge par l'entreprise solutions textiles pour professionnels sise 510 route de Montchal, 42360 à Panissières de l'ensemble des vérifications périodiques du bâtiment Atelier Pont Rochand à Panissières.

**ARTICLE 2**

De signer le projet d'avenant numéro 1 au bail précaire et dérogatoire de l'Atelier Pont Rochand ZA Pont Rochand à Panissières au bénéfice de la société Solutions Textiles pour Professionnels, tel annexé.

**ARTICLE 3**

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),  
Le 27/09/2024

**Le Président,**  
Pierre VERICEL  
Communauté de Communes  
de Forez-Est  
13 Avenue Jean Jaurès  
42110 FEURS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240927-173-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2024